

CONSEIL DE L'EUROPE CONVENTION SUR LE PAYSAGE

*25^e REUNION DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE
LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LE PAYSAGE*

*« Des politiques du paysage ! »
Stratégies, plans d'action et documents politiques
en faveur de la qualité du paysage*

*Palma de Majorque, Espagne
6-8 octobre 2021*

– **PROGRAMME** –
8 octobre 2021



La 25^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage sur : « *Des politiques du paysage ! Stratégies, plans d'action et documents politiques en faveur de la qualité du paysage* » est organisée à Palma de Majorque, Espagne les 6-8 octobre 2021, par le Conseil de l'Europe – Secrétariat de la Convention, Direction de la participation démocratique – en coopération avec le Ministère de la culture et du sport de l'Espagne et le Conseil de Majorque, Communauté autonome des Iles Baléares, Espagne, dans le cadre du Programme de travail de la Convention.

*

Introduction

Organisation internationale intergouvernementale créée en 1949 et dont le siège est à Strasbourg (France), le **Conseil de l'Europe** comprend 47 Etats membres : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, République de Moldova, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine. Ses principaux objectifs sont de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit, ainsi que de rechercher des solutions communes aux grands problèmes de société de l'Europe.

La **Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage** a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages et de favoriser la coopération internationale. Elle s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Elle concerne de la même façon les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés. La Convention représente le premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage, considéré dans une perspective de développement durable et harmonieux. A ce jour, 40 Etats l'ont ratifiée : Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, République de Moldova, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine et le Royaume-Uni. Un Etat l'a également signée : Malte. La Convention européenne du paysage a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg le 19 juillet 2000 et ouverte à la signature des Etats membres de l'Organisation à Florence (Italie) le 20 octobre 2000. L'ouverture de la Convention aux Etats non européens, à la suite de l'entrée en vigueur de son protocole d'amendement le 1^{er} juillet 2021, constitue une occasion de réaffirmer le caractère universel de la dimension paysagère des droits de l'homme et de la démocratie.

Organisées périodiquement par le Conseil de l'Europe, les **Réunions des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage** ont pour objectif de présenter de nouveaux concepts et réalisations en faveur de la mise en œuvre de la Convention. Elles représentent ainsi un véritable forum d'échange de pratiques et d'idées. Les expériences réalisées par l'Etat qui accueille la réunion sont spécialement présentées.

Les Réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage suivantes, ont été organisées :

– 23-24 mai 2002, Strasbourg (France) : « *Politiques du paysage : contribution au bien-être des citoyens européens et au développement durable (approches sociale, économique, culturelle et écologique) ; Identification, qualification du paysage et objectifs de qualité paysagère, en tirant parti des ressources culturelles et naturelles ; Sensibilisation, éducation et formation ; Instruments novateurs en vue de la protection, de la gestion et de l'aménagement du paysage* »

- 27-28 novembre 2003, Strasbourg (France) : « *L'intégration du paysage dans les politiques et programmes internationaux et les paysages transfrontaliers ; Paysage et bien-être individuel et social ; Paysage et aménagement du territoire* »
- 16-17 juin 2005, Cork (Irlande) : « *Des paysages pour les villes, les banlieues et les espaces périurbains* »
- 11-12 mai 2006, Ljubljana (Slovénie) : « *Paysage et société* »
- 28-29 septembre 2006, Gironne (Espagne) : « *Les objectifs de qualité paysagère : de la théorie à la pratique* »
- 20-21 septembre 2007, Sibiu (Roumanie) : « *Paysage et patrimoine rural* »
- 24-25 avril 2008, Piestany (République slovaque) : « *Le paysage dans les politiques de planification et la gouvernance : vers un aménagement intégré du territoire* »
- 8-9 octobre 2009, Malmö (Suède) : « *Paysage et forces déterminantes* »
- 15-16 avril 2011, Cordoue (Espagne) : « *Paysage et infrastructures pour la société* »
- 20-21 octobre 2011, Evora (Portugal) : « *Paysage multifonctionnel* »
- 4-5 juin 2012, Carbonia, Sardaigne (Italie) : « *Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe Sessions 1 (2008-2009) et 2 (2010-2011)* »
- 2-3 octobre 2012, Thessalonique (Grèce) : « *Vision pour l'Europe du futur sur la démocratie territoriale : le paysage comme nouvelle stratégie de l'aménagement du territoire. Une autre manière de voir le territoire en impliquant la société civile...* »
- 2-3 octobre 2013, Cetinje (Monténégro) : « *Les territoires du futur : identification et qualification des paysages, un exercice de démocratie* »
- 11-12 juin 2014, Wrocław (Pologne) : « *Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe Sessions 3 (2012-2013)* »
- 1-2 octobre 2014, Urgup (Turquie) : « *Paysages durables et économie : de l'inestimable valeur naturelle et humaine du paysage* »
- 1-2 octobre 2015, Andorre (Andorre la Vieille) : « *Paysage et coopération transfrontalière : le paysage ne connaît pas de frontière* »
- 9-10 juin 2016, Budapest (Hongrie) : « *Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe – Session 4 (2014-2015)* »
- 5-6 octobre 2016, Erevan (Arménie) : « *Les politiques nationales pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage : défis et opportunités* »
- 5-6 septembre 2017, Brno (République tchèque) : « *La mise en œuvre de la Convention européenne du paysage au niveau local : la démocratie locale* »
- 20-21 juin 2018, Daugavpils (Lettonie) : « *Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe – Session 5 (2016-2017)* »
- 3-4 octobre 2018, Tropea (Italie) : « *Paysage et éducation* »
- 14-15 mars 2019, Séville (Espagne) : « *Eau, paysage et citoyenneté face aux changements mondiaux* »
- 19-20 octobre 2020, [Lausanne (Suisse)] : « *L'intégration du paysage dans les politiques sectorielles* »,
- 21-22 octobre 2020, [Genève (Suisse)] : « *Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe - 6^e Session 2018-2019* »

Les actes des Réunions sont publiés dans la Série du Conseil de l'Europe « Aménagement du territoire européen et paysage » et sont disponibles sur le site internet du Conseil de l'Europe sur le paysage : www.coe.int/fr/web/landscape/Ateliers; www.coe.int/fr/web/landscape/publications

Remerciements

Le Conseil de l'Europe souhaite remercier le Ministère de la culture et du sport de l'Espagne et le Conseil de Majorque, Communauté autonome des Iles Baléares, Espagne, de leur hospitalité et de leur coopération.

Objectifs

La Réunion a pour objet de présenter des expériences de politiques publiques adoptées, ou en cours de développement, concernant la mise en œuvre de l'article 5 de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, sur les « Mesures générales », selon lequel chaque Partie s'engage :

- à reconnaître juridiquement le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité ;

- à définir et à mettre en œuvre des politiques du paysage visant la protection, la gestion et l'aménagement des paysages par l'adoption des mesures particulières visées à l'article 6 de la Convention ;
- à mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage ;
- à intégrer le paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et dans les politiques culturelle, environnementale, agricole, sociale et économique, ainsi que dans les autres politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage.

Les résultats de la Réunion seront présentés à la 12^e Conférence officielle du Conseil de l'Europe sur la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage (2023, Palais de l'Europe, Strasbourg), ainsi qu'à la Réunion du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP).

Sites internet

- **Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage**
www.coe.int/LandscapeConvention
www.coe.int/Conventiondupaysage
- **Ministère de la culture et du sport de l'Espagne**
www.mecd.gob.es/cultura-mecd
- **Conseil de Majorque, Communauté autonome des Iles Baléares, Espagne**
<https://web.conselldemallorca.cat/territori>

Lieux

La Réunion se tiendra au Collège officiel des architectes des îles Baléares, à l'adresse suivante : Portella, 14, 07001 - Palma de Majorque.

Participants

La Réunion s'adresse aux représentants des gouvernements – membres du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage et représentants d'autres ministères –, autorités locales et régionales, professionnels, universitaires, représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, et autres personnes, travaillant dans le domaine du paysage et du développement durable, avec ses dimensions environnementale, culturelle, sociale et économique. Le nombre des participants est limité à 80.

Langues de travail

Les langues de travail sont le français, l'anglais et l'espagnol. L'interprétation sera fournie.

Programme

Le programme de la Réunion se trouve sur le site internet de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage du Conseil de l'Europe, à l'adresse : <https://www.coe.int/fr/web/landscape/25th>

ou [Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage / Site web officiel \(coe.int\)](http://www.coe.int)
sous « Réunions » / « Ateliers ».

Inscription

Les inscriptions sont désormais closes.

Informations pratiques

Voyage : Les participants sont invités à procéder à leur propre réservation, conformément aux dispositions mentionnées dans la lettre ou message électronique d'invitation qui leur est adressé par le Secrétariat du Conseil de l'Europe.

Aéroport d'arrivée et de départ : Palma de Majorque : www.aena.es/es/palma-de-mallorca.html

Hôtels : Les participants sont invités à procéder à leur propre réservation en contactant directement les hôtels.

Site de tourisme officiel de la ville de Palma de Majorque : www.spain.info/fr/infos/office-tourisme-palma-majorque/

Mesures sanitaires : <https://travelsafe.spain.info/fr/>

Organisateurs :

Conseil de l'Europe – Direction de la participation démocratique, Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS
Secrétaire exécutive de
la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage
Chef de la Division paysage, environnement
et risques majeurs
F-67075, STRASBOURG Cedex, France
Tél.: +33 (0)3 88 41 23 98
Courriel : maguelonne.dejeant-pons@coe.int

Contact

Mme Eva NAGY
Assistante administrative
Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage,
DG II
F-67075 STRASBOURG Cedex, France
Tél: +33 (0)3 88 41 36 02
Courriel : eva.nagy@coe.int

Espagne – Ministère de la culture et du sport

Mme María AGÜNDEZ LERIA
Sous-directrice Assistante de gestion et de
coordination de la Sous-direction générale de
gestion et de coordination des biens culturels, Plaza
del Rey 1, Espagne
Courriel : maria.agundez@cultura.gob.es

Mme Elena VÁZQUEZ GARCÍA
Conseillère technique pour la gestion et la
coordination du patrimoine culturel du ministère de
la culture et des sports
Courriel : elena.vazquezg@cultura.gob.es

Mme Carmen CARO JAUREGUALZO
Haut fonctionnaire, Coordinatrice des plans
nationaux du patrimoine culturel, Institut du
patrimoine culturel de l'Espagne, Ministre de la
culture et du sport
C/. Pintor El Greco, 4, Madrid 28040
Tél.: +34 915504430
Courriel : carmen.caro@cultura.gob.es

**Conseil de Majorque, Communauté autonome
des Iles Baléares, Espagne**

M. Miquel VADELL BALAGUER
Directeur du Territoire et du Paysage insulaire
Département du Territoire, , Conseil de Majorque,
General Riera, 113. Llar de la Infància
07010 Palma
Tél: +34 971 219 921

Courriel: mvadell@conselldemallorca.net

M. Jaume MAYANS SUREDA
Architecte du Service de la planification
Service de la planification territoriale, Conseil de
Majorque,
C/ General Riera, 113, 07010 Palma de Mallorca,
Balearic Islands
Tél: +34 971 173 785
Courriel : territori@conselldemallorca.net;
jmayans@conselldemallorca.net

Mme Alícia MARTÍNEZ SERRANO
Administration du Département du Territoire
General Riera, 113. Llar de la Infància
07010 Palma de Mallorca, Balearic Islands
Tél. 971 21 98 89 Fax 971 17 38 10
Courriel : amartinez@conselldemallorca.net

Avec la contribution de Mme Susan Moller

Crédits photos :

Photo 1. Cala Fornells à Majorque, Espagne. Mer Méditerranée, Baléares. Par Vulcano, Shutterstock

Photo 2. La vallée de Sóller, vue depuis le mirador de Ses Barques à Majorque. Par Jaume Gual

MERCREDI 6 OCTOBRE 2021

https://youtu.be/aUaRjI_HD3Q

8.30 – 9.00 **ACCUEIL ET INSCRIPTION DES PARTICIPANTS**

Session d'ouverture

9.00 – 9.30

DISCOURS DE BIENVENUE

Mme Marta VALL-LLOSSERA FERRAN, Doyenne du Collège officiel des architectes des Baléares

Mme María AGÚNDEZ LERIA, Sous-directrice Assistante de gestion et de coordination de la Sous-direction générale de gestion et de coordination des biens culturels, Ministère de la culture et du sport, Espagne

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Représentante du Secrétariat Général du Conseil de l'Europe

M. Gilles RUDAZ, Président de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, Représentant nationale de la Convention pour l'Office fédéral de l'environnement, Suisse

Mme Sophie HÜGLIN, Représentante de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Mme Maria Antònia GARCÍAS ROIG, Conseillère exécutive du Département du territoire du Conseil de Majorque

9.30 – 10.30

INTRODUCTION: LES PAYSAGES DE L'ESPAGNE

La mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage en Espagne

M. Antonio Jesús ANTEQUERA DELGADO, Dr. Architecte, Service technique de gestion et de coordination du patrimoine culturel du Ministère de la Culture et des Sports, Espagne

L'Observatoire espagnol de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage

Mme Carmen CARO JAUREGUALZO, Coordinatrice, Institut du patrimoine culturel d'Espagne, Plans nationaux du paysage, Espagne

La stratégie paysagère de Majorque

M. Miquel VADELL BALAGUER, Directeur du Territoire et du Paysage insulaire, Département du Territoire du Conseil de Majorque, Espagne

Avec la collaboration de :

M. Jaume MAYANS SUREDA, Architecte du Service de la planification, Service de la planification territoriale, Conseil de Majorque, Espagne

Aménagement du territoire et paysage : un binôme indissociable et une alliance essentielle pour l'action - une réflexion depuis l'Andalousie

M. Andreas HILDENBRAND SCHEID, Responsable de la planification, Département de la transformation économique, de l'industrie, de la connaissance et des universités, Gouvernement régional d'Andalousie, Espagne ; Professeur au Département de la planification urbaine et spatiale de l'école d'architecture de l'Université de Séville, Espagne

10.30 – 11.00 Pause-café

– Atelier 1 –

Stratégies et plans d'action en faveur du paysage

11.00 – 12.30

ARMÉNIE / ARMENIE

Instruments du paysage et de l'aménagement du territoire

Mme Nune PETROSYAN, Vice-présidente, Comité de développement urbain, Arménie

M. Arman HARUTYUNYAN, Chef du Département de la coopération internationale et des programmes d'investissement dans la construction, Arménie

LETTONIE / LETTONIE

La Stratégie et le Plan d'action pour le paysage

Mme Inguna DRAUDINA, Directrice du Département de l'aménagement du territoire et de la gestion des terres, Ministère de la protection de l'environnement et du développement régional, Lettonie

Mme Dace GRANTA, Expert principal, Département de l'aménagement du territoire et de la gestion des terres, Ministère de la protection de l'environnement et du développement régional, Lettonie

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

L'intégration de la dimension du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire

Mme Ida VANAKOVA, Haut fonctionnaire, Département de l'aménagement du territoire, Direction du paysage, Ministère de l'environnement, République slovaque

12.30 – 14.00 Repas

14.00 – 15.30

HONGRIE / HONGRIE

La Stratégie nationale du paysage

Mme Krisztina KINCSES, Représentante nationale pour la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, Ministère de l'agriculture, Hongrie

SWITZERLAND / SUISSE

Pour une politique transversale du paysage : la Conception « Paysage suisse »

M. Gilles RUDAZ, Conseiller politique, Office fédéral de l'environnement, Suisse

CROATIA / CROATIE

La base de la méthodologie du paysage

Mme Mirna BOJIC, Conseiller principal conservateur, Ministère de la culture et des médias, Croatie
Mme Ingrid GOJEVIC, Haut fonctionnaire, Ministère de l'aménagement du territoire, de la construction et des biens publics, Croatie

Étude du paysage de l'île de Brijuni Veli – Identification et évaluation du paysage culturel

Mme Viki JAKAŠA BORIC, Conseiller principal conservateur, Ministère de la culture et des médias, Croatie

15.30 – 16.00 Pause-café

16.00 – 17.00

POLAND / POLOGNE

Les audits paysagers

M. Jakub MILCZAREK, Directeur adjoint, Département de la gestion de la nature, Direction générale de la protection de l'environnement, Pologne
Mme Małgorzata OPECHOWSKA, Spécialiste en chef, Direction générale de la protection de l'environnement, Pologne

Politiques en matière de paysage urbain

Mme Bogumiła OLKOWSKA, Spécialiste en chef, Ministère de la culture, du patrimoine national et des sports, Pologne

ROMANIA / ROUMANIE

Politique urbaine – approches théoriques, législatives et pratiques dans le domaine de la planification urbaine en Roumanie

Mme Ileana KISILEWICZ, Architecte, Expert, Ministère de la Culture, Roumanie

20.00 *Réception officielle*

*

JEUDI 7 OCTOBRE 2021

<https://youtu.be/k2Si2UC0L0w>

– Atelier 2 –

***Normes et instruments des politiques publiques
en faveur du paysage***

9.00 – 10.30

FRANCE / FRANCE

Les politiques nationales du paysage

Mme Emilie FLEURY-JÄGERSCHMIDT, Chargée de mission Paysage, Représentante nationale pour la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, Ministère de la transition écologique, France

Avec la participation de :

Auvergne-Rhône-Alpes Region / Région Auvergne-Rhône-Alpes

Présentation de la Stratégie régionale sur le paysage en Auvergne-Rhône-Alpes

Mme Stéphanie DOUCET GAILLOT, Chargée de mission, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Région Auvergne-Rhône-Alpes, France

Brittany Region / Région Bretagne

La Bretagne, un laboratoire d'incubateurs d'idées comme Stratégie régionale

Mme Caroline GUITTET, Cheffe de projet, Pôle paysage de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne, *au nom de :*

Mme Anne-Lise JAILLAIS, Chargée de mission, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Région Bretagne, France

Occitania Region / Région Occitanie

Le Réseau paysage Occitanie

M. Alain GUGLIELMETTI, Chargé de mission, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Région Occitanie, France

ITALIE / ITALIE

Comités interministériels et procédures concernant la préservation des paysages ruraux en Italie

Mme Maria Teresa IDONE, Haut fonctionnaire, Ministère de la culture, Direction générale de l'archéologie, des beaux-arts et du paysage, Italie

10.30 – 11.00 Pause-café

11.00 – 12.30

ESTONIA / ESTONIE

Préparation de plans globaux pour les 10-15 prochaines années au niveau local

Mrs Maris PÄRN, Conseillère, Ministère de l'environnement, Estonie

BELGIUM / BELGIQUE

Flemish Region / Région flamande

Plan d'action pour une politique transversale des paysages en Flandre – Vue d'ensemble

Mme Vera AMMELS, Chargée de mission, Agence flamande du patrimoine, Belgique

Mme Sarah DE MEYER, Chargée de mission, Agence flamande du patrimoine, Belgique

Walloon Region / Région wallonne

La prise en compte du réseau écologique dans les politiques du paysage de la Wallonie

M. Didier MORAY, Architecte paysagiste, Département de la nature et des forêts, Direction de la nature et des espaces verts, Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Belgique

Brussels-Capital Region / Région de Bruxelles-Capitale

Politiques urbaines de Bruxelles-Capitale

Mme Isabelle LEROY, Agent principal, Direction du Patrimoine culturel, Urbain, Service public régional de Bruxelles, Région de Bruxelles-Capitale, Belgique

12.30 – 14.00 Repas

14.00 – 15.30

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE

Petites centrales hydroélectriques en Bosnie-Herzégovine

Mme Lamija ABDIJEVIC, Conseillère principale du patrimoine culturel, Institut pour la protection des monuments culturels, Ministère fédéral de la culture et du sport, Bosnie-Herzégovine

CYPRUS / CHYPRE

Politiques d'intégration de la dimension paysagère dans l'aménagement du territoire à Chypre

Mme Eleni ZOUPPOURI, Responsable de la planification, Département de l'urbanisme et du logement, Chypre

SERBIE / SERBIE

Le Plan spatial et les priorités stratégiques en matière de paysage

M. Radislav MOMIROV, Représentant national pour la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, Ministère de la protection de l'environnement, Serbie

Avec la contribution de :

Politiques de paysage : une étude de cas de la pratique de l'aménagement du territoire en Serbie (2010-2021)

Mme Nevena VASILJEVIC, Professeur associée, Université de Belgrade, Faculté de foresterie, Département d'architecture paysagère, Serbie

15.30 – 16.00 Pause café

16.00 – 17.00

GEORGIA / GÉORGIE

Politiques paysagères en Géorgie

M. Iuri NOZADZE, Vice-ministre de la protection de l'environnement et de l'agriculture, Géorgie

Mme Tamar KHAKHISHVILI, Vice-présidente de l'Agence des zones protégées, Ministère de la protection de l'environnement et de l'agriculture, Géorgie

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Les politiques du paysage : quelques exemples

M. Peter ROS, Gestionnaire du Programme nature et paysage, Ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire, Pays-Bas

UKRAINE / UKRAINE

Politiques en matière de paysage et de biodiversité

Mme Olena LEGKA, Spécialiste en chef, Division des ressources terrestres et EcoNet, Département de la protection de la biodiversité et des ressources terrestres, Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles, Ukraine

ISRAEL / ISRAËL

Le paysage dans les zones à climat semi-aride de la région méditerranéenne

Mme Dafna CASARETTO, Haut fonctionnaire, Ministère de l'agriculture et du développement rural, Israël

Session de clôture

17.00 – 17.30

DISCOURS DE CLÔTURE

Mme María AGÜNDEZ LERIA, Sous-directrice Assistante de gestion et de coordination de la Sous-direction générale de gestion et de coordination des biens culturels, Ministère de la culture et du sport, Espagne

Mme Catalina CLADERA I CRESPI, Présidente du Conseil de Majorque, Communauté autonome des Iles Baléares, Espagne

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Chef de Division, Secrétaire exécutive de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, Conseil de l'Europe

Soirée libre

*

Vendredi 8 octobre: Visite d'études

Le paysage de la Serra de Tramuntana.

Départ de la Plaza de España (Centre-ville), 07001 Palma de Mallorca à 9h – retour à 18h00.



*

Contributions écrites

ANDORRA / ANDORRE

La stratégie nationale du paysage 2021-2035

Mme Natàlia ROVIRA, Conseillère auprès du Ministère de l'environnement, Gouvernement de l'Andorre, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable, Andorre

Mme Silvia FERRER, Directrice du Département de l'environnement et du développement durable, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable, Andorre

FINLAND / FINLANDE

La Journée internationale du paysage 2020

*M. Tapio HEIKKILÄ, Conseiller principal en environnement, Ministère de l'environnement, Finlande
Mme Annika UDDSTRÖM, Chercheur, Institut finlandais de l'environnement, Finlande*

GREECE / GRECE

Cadres régionaux d'aménagement du territoire et paysage

Mme Avgi VASSI, Urbaniste, Partenaire du Cabinet du Secrétaire général de l'aménagement du territoire et de l'environnement urbain, Ministère de l'environnement et de l'énergie, Grèce

LUXEMBOURG / LUXEMBOURG

Le plan sectoriel paysage

M. Robert Léon PHILIPPART, Coordinateur du patrimoine naturel, Ministère de la Culture, Luxembourg

NORWAY / NORVÈGE

Le système de cartographie scientifique avec la classification des paysages

Mme Liv Kirstine JUST-MORTENSEN, Conseillère principale, Ministère de l'administration locale et de la modernisation, Norvège

PORTUGAL / PORTUGAL

Le Programme de transformation du paysage et l'étude du paysage

Mme Marta RODRIGUES, Technicien supérieur, Architecte, Direction générale du territoire, Ministère de l'environnement, Portugal

SWEDEN / SUÈDE

Le paysage dans les plans directeurs municipaux

*M. Leif GREN, Conseiller principal, Office national du patrimoine suédois, Suède
Mme Monica MOSSBERG, Office national du patrimoine suédois, Suède*

*